Le FTDES recommande de repenser l'Aleca pour un accord positif

PAR HAMZA MARZOUK, PUBLIÉ LE 11/10/2018

Le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES) a mené une étude qui porte sur L'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA). Le Forum a pris soin de publier les résultats de l'enquête aujourd'hui, lors d'un séminaire tenu à Tunis. Marco Jonville, membre du département d'études économiques auprès du FTDES a présenté les .résultats de l'enquête

Marco Jonville a affirmé qu'il s'agit d'une étude qui porte sur la perception des syndicats et des agriculteurs sur l'Aleca. Pour lui, il s'agit d'une étude qualitative et non pas quantitative. L'étude a ciblé douze personnes. Chaque entretien a duré plus d'une heure et demi. Cela a permis de récolter plusieurs informations sur la .perception des acteurs économiques de l'Aleca

Par ailleurs, plusieurs aspects ressortent de cette étude. En effet, le premier porte sur la craintes des agriculteurs pour le secteur agricole. L'étude montre, par ailleurs, que les agriculteurs pensent à la concurrence entre les produits agricoles tunisiens et européens De plus, l'Aleca est envisagé par eux comme une perte .d'emploi

Oui pour un partenariat gagnant-gagnant

En effet, l'Aleca doit être envisagé comme un partenariat technique et technologique, dans une perspective d'égal à égal, lance-t-il. Le Forum tunisien des droits économiques et sociaux ne prône pas le rejet catégorique de l'Aleca. Il préconise de faire une étude d'évaluation de l'accord d'association de 1995. Pour lui, il s'agit d'une étape cruciale à réaliser. Il rappelle l'existence d'une étude réalisée par une Commission européenne qui affirme que l'amélioration des

exportations à un certain moment n'était pas due à l'accord d'association de 1995. L'étude recommande que la Tunisie réfléchisse à un accord qui lui soit équitable et bénéfique.

L'étude recommande que l' accord soit positif pour la Tunisie. Il doit lui permettre de sortir du cadre d'un accord proposé à tous les pays partenaires. La Tunisie doit réfléchir de nouveau sur l'ALECA. « La Tunisie peut négocier avec l'Union européenne, mais il faut réfléchir à plusieurs choses », lance-t-il.